

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 31 (1944)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Transformations apportées à l'Hôtel des postes du Mont-Blanc à Genève : plans et surveillance des travaux : Ad. Guyonnet, architecte FAS, Genève  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-25028>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Hall des guichets

## Transformations apportées à l'Hôtel des postes du Mont-Blanc à Genève

Plans et surveillance des travaux: Ad. Guyonnet, architecte FAS, Genève

### Programme:

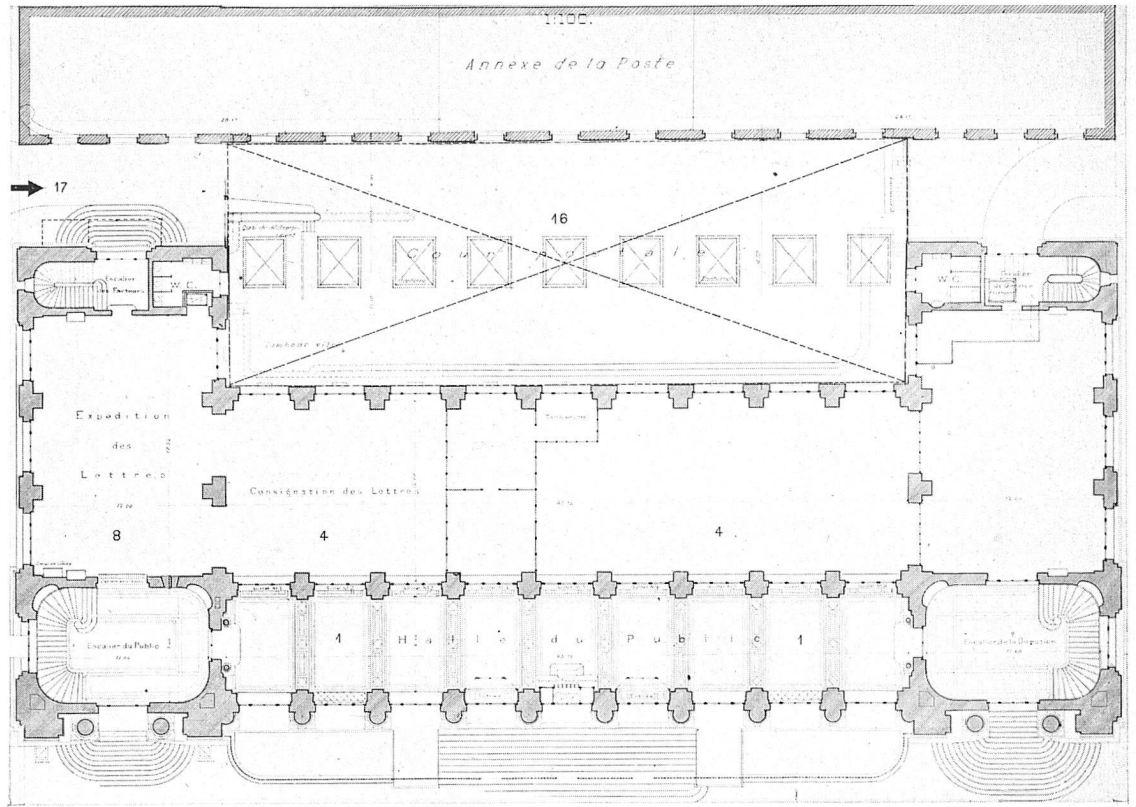
Dans les grandes lignes, la nomenclature de ces travaux pouvait se résumer ainsi:

1<sup>o</sup> Création d'un hall central des guichets, de forme rectangulaire, pris sur l'emplacement des anciens services. – 2<sup>o</sup> Création d'un hall réservé aux paiements. – 3<sup>o</sup> Création d'un hall réservé aux T.T. et aux cases. – 4<sup>o</sup> Création d'une entrée centrale donnant accès aux nouveaux halls. – 5<sup>o</sup> Aménagement, au rez-de-chaussée, d'un vaste local et de ses annexes pour le service des chèques (précédemment au premier étage). – 6<sup>o</sup> Aménagement rationnel du service de l'expédition des lettres et de ses annexes. – 7<sup>o</sup> Utilisation partielle, pour l'extension des services, des deux grandes cages d'escalier situées aux extrémités du bâtiment. – 8<sup>o</sup> Abaissement de tous les plafonds et subdivision du rez-de-chaussée en compartiments, par de hautes cloisons vitrées, séparant les services. Cela en vue de diminuer le cube d'air chauffable, de supprimer les remous d'air et de mieux contrôler le chauffage après transformations appropriées de celui-ci. – 9<sup>o</sup> Installation d'organismes nouveaux: ascenseurs, monte-charges, transporteurs aériens, tapis roulant pour la levée des lettres. – 10<sup>o</sup> Amélioration de l'éclairage de jour par la pose de nouvelles fenêtres où la serrurerie a remplacé le bois. Transformation et modernisation de l'éclairage de nuit. – 11<sup>o</sup> Dans la cour postale, création d'un quai de déchargement avec monte-charge pour le service des

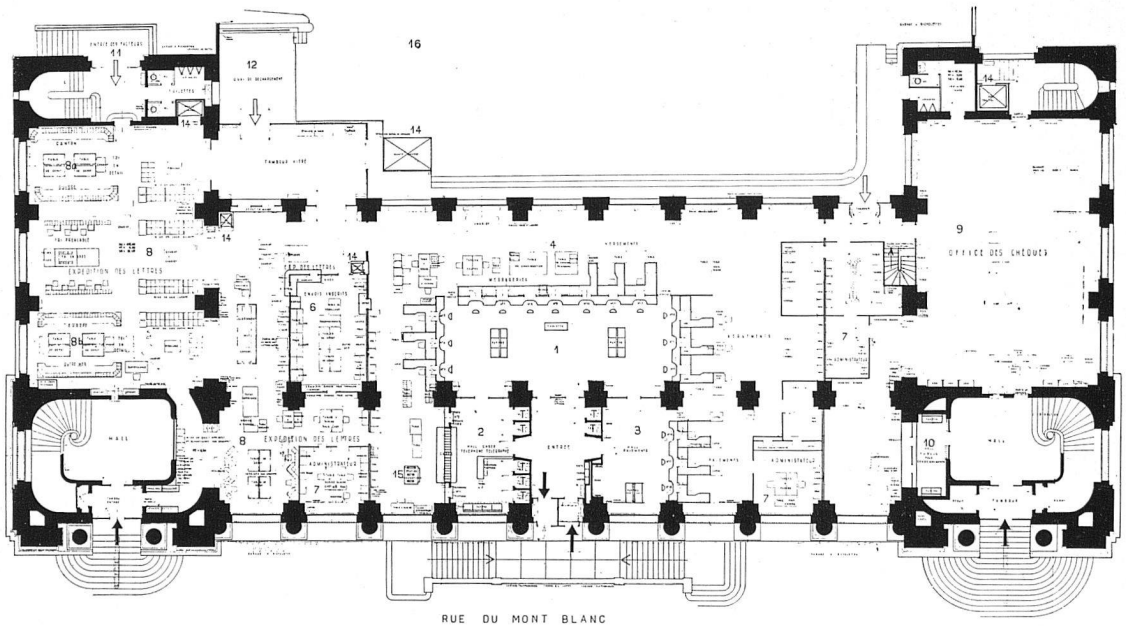
camions postaux. – 12<sup>o</sup> Couverture d'une seule portée, en béton armé, de la cour postale en aménageant un large éclairage pour celle-ci. Fermeture de la cour postale à ses extrémités. – 13<sup>o</sup> Au premier étage, nouvelle répartition des bureaux, direction, contrôle, etc. en façade sur la rue du Mont-Blanc. Création de nouveaux locaux pour l'économat, le magasin, la salle des conférences. Modification des installations du service de la distribution des lettres. Agrandissement du bureau des facteurs. – 14<sup>o</sup> Modifications diverses, d'ordre technique, au sous-sol. Création d'un abri de 200 places pour la protection de civils.

Il n'a pas été apporté de modifications architecturales importantes dans l'ordonnance extérieure de l'édifice qui, rappelons-le, a été construit en 1890–1892 d'après les plans de MM. J. & M. Camoletti, architectes. Les hautes grilles et les courettes sur la rue du Mont-Blanc ont été supprimées et l'accès au bâtiment a été prévu par un escalier à deux rampes, parallèles à la façade et formant perron. Sous ce perron ont été installées des cabines téléphoniques et une boîte aux lettres desservie par un tapis roulant. Les grandes fenêtres, en bronze, du rez-de-chaussée ont été munies de grilles. Dans le bas, elles sont décorées de balustrades en pierre naturelle. Dans l'ensemble la pierre de taille employée pour les différents travaux à l'extérieur est de même provenance que celle qui fut utilisée lors de la construction de l'édifice.

- 1 Hall des guichets
- 2 Cases, téléphone, télégraphe
- 3 Paiements
- 4 Bureaux
- 6 Envois inscrits
- 7 Administrateur
- 8 Expédition lettres
- 8a idem Cantons suisses
- 8b idem Etranger
- 9 Office chèques
- 10 Renseignements
- 11 Entrée des facteurs
- 12 Déchargement
- 14 Ascenseurs
- 15 Station pneumatique
- 16 Cour couverte
- 17 Entrée des camions



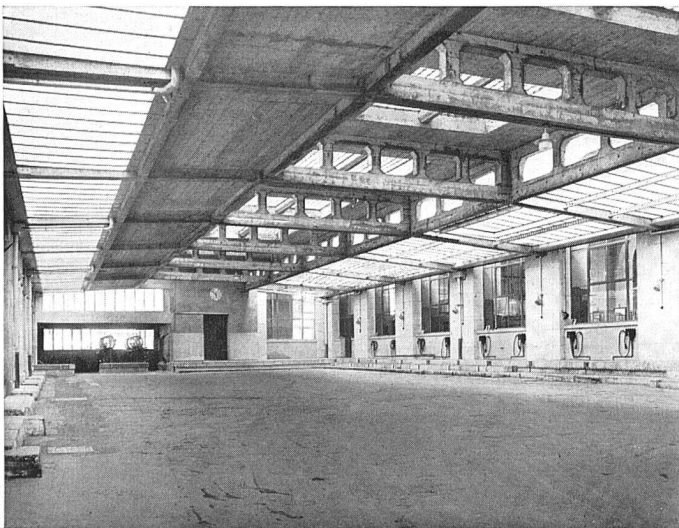
Rez-de-chaussée 1:500 avant la transformation (16: cour couverte)



Rez-de-chaussée transformé 1:500

Photos: L. Molly, Genève

Cour couverte des camions postaux



Façade principale avec nouvel escalier d'entrée

